

Fiche technique gradins + notice

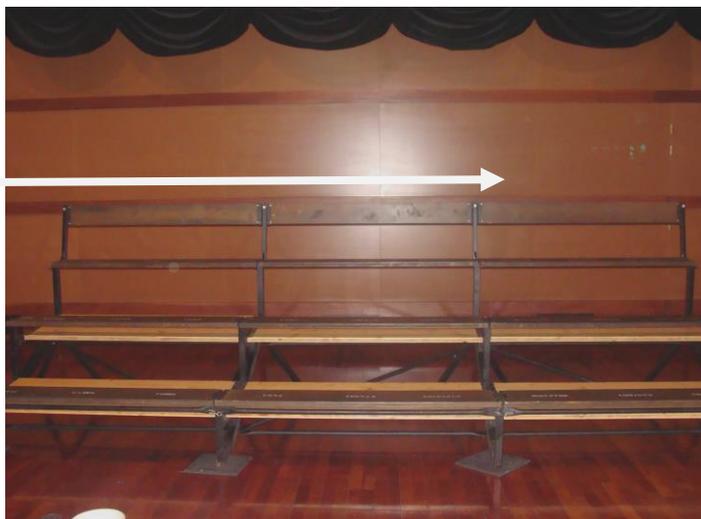


Màj : 25/03/19 FG

Les gradins se présentent en 8 modules de 9 places

L'accueil maximum est de 72 places en 2 gradins de chacun 4 modules

Le montage maximum en ligne est de 6 modules



3 modules = 27 places

Caractéristiques techniques

Dimensions :

Largeur : 1,49 m - profondeur : 1,80 m - hauteur : 1,10 m

1er assise : hauteur 0,40 m

2ème assise : hauteur 0,70 m

3ème assise : hauteur 1,00 m avec dossier

Classement au feu M3 assuré par l'épaisseur de bois :

32 mm pour les gradins - 18 mm pour les escaliers

Contraintes d'utilisation

Temps de montage environ 15 minutes par module.

Personnel logistique / montage / démontage : 2 personnes minimum.

Obligation de faire appel au régisseur de la DDAC pour le montage des gradins.

Les diverses configurations de montage des modules doivent être validées au préalable par le Département / Direction du développement artistique et culturel, voire le cas échéant par une commission de sécurité.

Veillez à ce que l'implantation des gradins respecte bien les consignes et lois en vigueur dans le lieu de l'installation (plein air, scène de spectacle, salle de spectacle, code ERP, code ERT...)

Compléments d'informations techniques disponibles auprès du régisseur :

francois.griot@savoie.fr / 04 79 70 63 53 / 06 62 36 42 81

Conseil départemental de la Savoie

Direction du développement artistique et culturel

Hôtel du Département - CS 31802 - 73018 Chambéry cedex - 04 79 70 63 50

Notice de montage

Placer les cales au sol et les pieds, (ils seront l'arrière du gradin)

Toutes les cales du gradin doivent être sur le même plan, ajuster le niveau si besoin



Installer les pièces « gradin » sur les pieds



Placer les traverses et les goupiller



Installer les planchers



Installer les 2 bancs du bas



Installer les supports de dossier et le banc du haut



Installer le dossier et les bloqueurs



Installer les 5 bloqueurs au bout des bancs et planchers



Installer et fixer les escaliers à la structure



Si vous êtes en extérieur,
il est indispensable de relier les gradins à la terre
via un piquet adapté

Notice de rangement



Conseil départemental de la Savoie

Direction du développement artistique et culturel

Hôtel du Département - CS 31802 - 73018 Chambéry cedex - 04 79 70 63 50